

Département de l'Ain  
Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

DECISION DU PRESIDENT

N°2023/16 – Validation d'offres de solution de Téléphonie IP

Le Président de la Communauté de Communes Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211.10,

Vu la délibération 2020/06/08/06 du conseil communautaire du 8 juin 2020 donnant délégation à M. le Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal de 90 000 euros HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant l'offre transmise par l'entreprise ACRT,

Vu l'avis favorable du Bureau du 14 mars 2023,

Vu les crédits inscrits au budget,

DECIDE

Article 1<sup>er</sup> :

Il est décidé de valider 3 offres de solution Téléphonie IP de l'entreprise **ACRT 103 rue Ronsard, 69400 Villefranche sur Saône**, qui comprennent l'achat de matériels et les abonnements pour la micro-crèche à St Etienne sur Chalaronne, au Relais Petite Enfance à St Didier sur Chalaronne et au gymnase à St Didier sur Chalaronne.

Article 2 :

- Les devis transmis par l'entreprise s'élèvent à **653,5 € HT** (soit 784,20 € TTC) par site pour l'acquisition du matériel et **47€ HT** (soit 56,40 € TTC) par mois et par site pour l'abonnement.
- Le montant total de ces acquisitions et abonnements sur une période de 3 ans pour les 3 sites concernés :
  - Micro crèche de St Etienne sur Chalaronne
  - Gymnase de St Didier sur Chalaronne
  - Relais Petite Enfance de St Didier sur Chalaronneest de **7 036,50 € HT** (soit 8 443,80 € TTC).

Article 3 :

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à Mme la Préfète de l'Ain, Mme le Receveur de CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE et notifiée à la société **ACRT 103 rue Ronsard, 69400 Villefranche sur Saône**.

Fait à MONTCEAUX, le 31 mars 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX